

**CESURE**  
**Année universitaire 2024-2025**  
**Dossier de candidature**

**Dates de dépôt des dossiers :**

Période de césure :	Dates limites de dépôt/renvoi des dossiers de césure :	
	Pour les étudiants de l’uB	Pour les candidats Parcoursup ou Mon Master
1 <sup>er</sup> semestre 2024-2025 ou année 2024-2025	A partir du 1 <sup>er</sup> avril et jusqu’au 30 juin 2024	Jusqu’au 19 juillet 2024 et du 19 au 30 août 2024
2 <sup>e</sup> semestre 2024-2025	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 29 novembre 2024	

Numéro étudiant	:	
Formation actuelle	:	
NOM	:	
Prénom(s)	:	
Date de naissance	:	
Nationalité	:	
Adresse	:	
Code postal	:	
Commune	:	
Téléphone fixe	:	
Téléphone portable	:	
Adresse électronique	:	@

**Pièces à joindre :**

- *lettre de motivation détaillant le projet et précisant l’articulation avec la formation en cours ou visée*
- *curriculum vitae*
- *attestation(s) d’avis favorable de la (des) structure(s) d’accueil*
- *attestation d’inscription à l’université de Bourgogne (certificat de scolarité annuel)*

**Dates de la période de césure .....**

**Formation à laquelle l’étudiant.e souhaite accéder après l’année de césure :**

Préciser l’année (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ...) – le diplôme (Licence, Master ...) – la mention – le parcours (le cas échéant) :

.....  
 Cette demande ne se substitue pas à la demande d’admission nécessaire pour s’inscrire dans la formation notamment en 1<sup>er</sup> année de Licence ou de Master.

**Etablissement .....**

<p><b>Avis du Pôle International en cas de projet de césure</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Non favorable</p> <p>Si non favorable, autre dispositif proposé</p> <p>A _____, Le</p> <p>Signataire : (NOM prénom, qualité)</p>
<p><b>Avis de l'équipe pédagogique de la formation de rattachement (année en cours)</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable sous conditions. Préciser les conditions :</p> <p><input type="checkbox"/> Non favorable. Préciser les motifs :</p> <p>A _____, Le</p> <p>Signataire : (NOM prénom, qualité)</p>
<p><b>Avis de l'équipe pédagogique de la formation dans laquelle sera intégré.e l'étudiant.e après la césure</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable sous conditions. Préciser les conditions :</p> <p><input type="checkbox"/> Non favorable. Préciser les motifs :</p> <p>A _____, Le</p> <p>Signataire : (NOM prénom, qualité)</p>

## PERIODE DE CESURE 2024-2025 - CONTRAT PEDAGOGIQUE

Le présent contrat est établi entre l'étudiant.e ....., né.e  
le ....., domicilié.e .....  
.....

et l'Université de Bourgogne Esplanade Erasme BP 27877 21078 DIJON Cedex FRANCE,  
représentée par son Président.

Ce contrat a pour but de préciser les conditions dans lesquelles l'étudiant.e est autorisé.e à effectuer  
une période de césure pour l'année universitaire 2024-2025 et à réintégrer l'université à son retour.  
Les parties s'engagent à respecter les clauses suivantes :

**Dates de la période de césure**.....

**Nature du projet** (à préciser dans le résumé ci-après) :

- expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger
- engagement de volontariat associatif
- engagement de service civique en France ou à l'étranger qui peut notamment prendre la  
forme d'un volontariat de solidarité internationale, d'un volontariat international en  
administration ou en entreprise ou d'un service volontaire européen ;
- formation dans un domaine différent de celui de la formation dans laquelle l'étudiant est  
inscrit
- projet de création d'activité en qualité d' « étudiant-entrepreneur » (pôles Pepite)
- Autres à préciser : .....

**Résumé du projet de césure** : .....

.....  
.....  
.....  
.....

Diplôme dans lequel est inscrit l'étudiant.e pendant la période de césure :

.....

Diplôme dans lequel l'étudiant.e est assuré.e de pouvoir s'inscrire à l'issue de la période de césure :

.....

## Gestion administrative et pédagogique :

L'étudiant.e doit obligatoirement prendre une inscription administrative à l'uB (droits d'inscription fixés au taux réduit pour un diplôme national). Il/Elle continue à percevoir une bourse s'il/elle en est bénéficiaire (conditions d'assiduité à préciser par le CROUS).

A l'issue de la césure, l'étudiant.e rédige un rapport sur la période réalisée, consistant notamment en une analyse des compétences et connaissances acquises. Ces acquis seront mentionnés dans le supplément au diplôme et peuvent donner lieu à attribution d'ECTS bonus (acquis en sus du nombre total d'ECTS délivré à l'issue de la formation).

### Partie réservée à la composante

#### **Enseignant.e-référent.e uB pour le suivi :**

Nom.....Tél.....Mail.....

Le/la responsable de la formation de rattachement Date et signature :	Le/la responsable de la formation dans laquelle l'étudiant.e sera réintégré.e Date et signature :	L'étudiant.e Date et signature :
--	--	-------------------------------------

#### *Textes de référence sur la césure :*

*Art. L611-12 , articles D611-13 et suivants du code de l'éducation*

*Charte relative à la césure adoptée par l'Université de Bourgogne*

## **Modalités de renvoi du dossier :**

### **Les candidats Parcoursup / Mon Master :**

Lors de la phase de formulation des candidatures sur Parcoursup ou sur Mon Master, le/la candidat.e exprime sa demande de césure dans son dossier Parcoursup / Mon Master.

L'université ne sera pas informée de cette demande lors de la phase d'examen des dossiers mais seulement une fois que le/la candidat.e aura accepté une proposition d'admission.

Si le/la candidate confirme le souhait d'effectuer une césure, il doit déposer un dossier de césure. Dans les modalités d'inscription qui lui sont communiquées lors de son admission, un lien vers la page Web de la césure est transmis (avec la procédure et le calendrier).

**Etape 1** : L'étudiant.e transmet le dossier de candidature et le contrat pédagogique complétés, signés et accompagnés des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Université de bourgogne  
Pôle Formation et Vie Universitaire – Service RGOF  
Bureau R05 – Maison de l'Université  
Esplanade Erasme  
BP 27877  
21078 DIJON cedex  
tél : 03 80 39 35 62  
mail : [regl-gestion.odf@u-bourgogne.fr](mailto:regl-gestion.odf@u-bourgogne.fr)

Le PFVU se charge de soumettre le dossier à l'avis du Pôle International le cas échéant.

**Etape 2** : La scolarité retourne au PFVU le dossier de candidature avec avis des équipes pédagogiques des formations de rattachement et d'accueil, ainsi que le contrat pédagogique signé par toutes les parties en cas d'avis favorable.